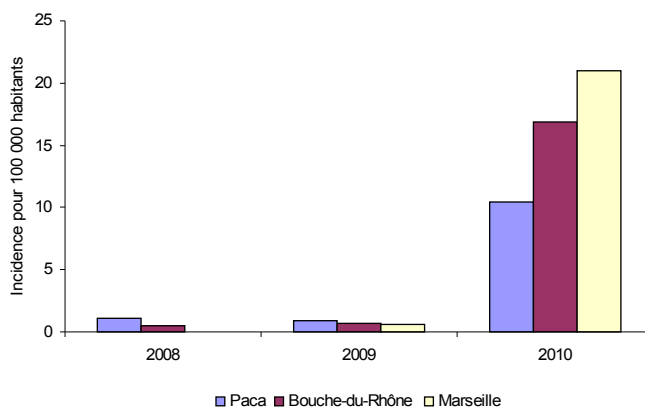


Épidémie de rougeole dans la région Paca

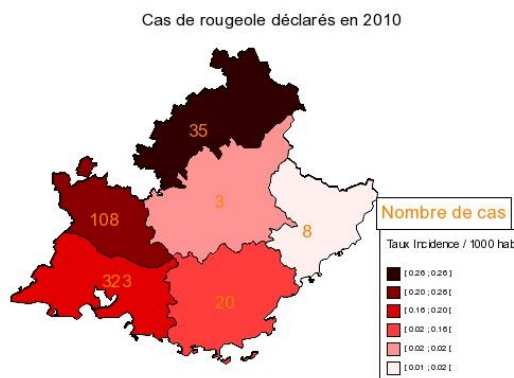
Une épidémie de rougeole sévit en France depuis début 2008 et la circulation du virus s'est intensifiée en début d'année 2010. La région Paca n'a pas été épargnée et 497 cas ont été recensés (fiches de déclaration obligatoire transmises à l'ARS) en 2010, avec notamment un nombre important des cas domiciliés dans les Bouches du Rhône (324 cas) et à Marseille (179 cas) (Figure 1).

| Figure 1 | Incidence des cas de rougeole déclarés, région Paca, 2010



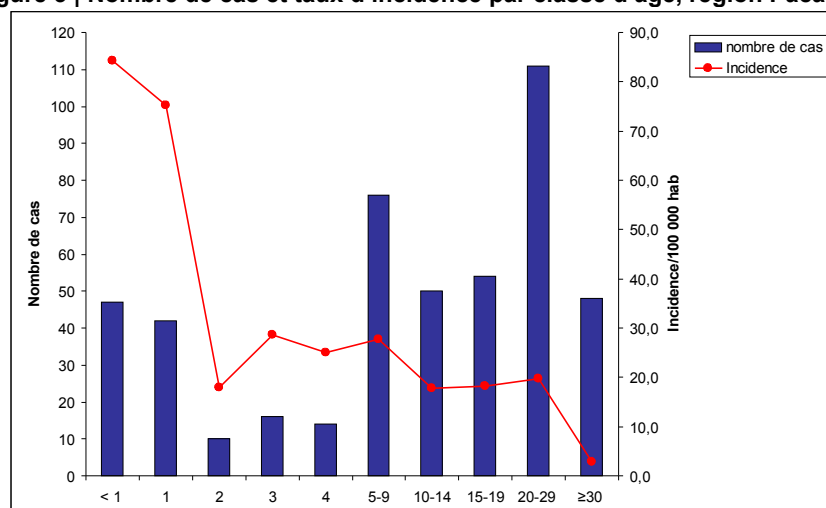
Le taux d'incidence dans la région est de 10 cas pour 100 000 habitants en 2010 et de grandes disparités sont observées d'un département à un autre et au sein même des départements avec une incidence très élevée dans certains départements (>20 cas pour 100 000 habitants) reflétant notamment des situations de cas groupés (Figure 2).

| Figure 2 | Incidence et nombre de cas de rougeole déclarés par département, région Paca, 2010



La rougeole atteint tous les âges, l'âge moyen des cas déclarés étant de 15 ans (extrêmes : 15 jours-66 ans). Les populations les plus touchées sont les enfants, notamment ceux de moins de 2 ans (19 % des cas) avec un taux d'incidence de 80 cas pour 100 000 habitants (Figure 3). Chez les adultes, ce sont les personnes de 20 à 29 ans (24 % des cas) qui sont particulièrement atteintes, avec un taux d'incidence de 20 cas pour 100 000 habitants.

| Figure 3 | Nombre de cas et taux d'incidence par classe d'âge, région Paca, 2010



La proportion des cas hospitalisés parmi les cas déclarés est de 30 % dont plus de la moitié sur Marseille. Cette proportion élevée s'explique par un taux de déclaration potentiellement plus important pour les cas hospitalisés et par une incidence en augmentation chez les nourrissons de moins d'un an et les jeunes adultes, pour lesquels les complications de la rougeole sont plus fréquentes et plus sévères.

Un total de 49 cas ont présentés des complications dont 31 ont été hospitalisés (63 %). Deux cas d'encéphalite, chez un enfant de 6 ans et un adulte de 37 ans ont été signalés. L'évolution a été favorable pour les 2 cas.

Des foyers de cas sont survenus dans des crèches, des collectivités scolaires, chez des étudiants ainsi que des établissements de soins. Les professionnels de santé ont été touchés par cette épidémie, avec au moins 30 cas répertoriés parmi les personnels de santé.

Sur l'ensemble des cas déclarés, 87 % des cas n'étaient pas vaccinés contre la rougeole, 11 % avaient reçu une dose, 2 % avaient reçu deux doses et le nombre de doses était inconnu pour moins de 1 %.

Couverture vaccinale de la rougeole dans la région PACA

En France, l'objectif de couverture vaccinal à 24 mois est de 95% au moins pour la première dose et de 80% au moins pour la deuxième dose.

La couverture vaccinale à 24 mois à partir des certificats de santé

La couverture vaccinale des enfants estimée à partir des certificats de santé du 24^{ème} mois, est en légère augmentation entre 2004 et 2007 mais elle reste encore en dessous de la cible (>95%) qui est nécessaire à l'interruption de la circulation du virus de la rougeole (Tableau 1). En région Paca, seul le département des Alpes-Maritimes a une couverture supérieure à la couverture de la France entière, les autres départements pour lesquels l'information est disponible, étant en-dessous.

| Tableau 1 | Couverture vaccinale rougeole « 1 dose » à l'âge de 24 mois (en %), certificats de santé du 24e mois, France, 2004 et 2007

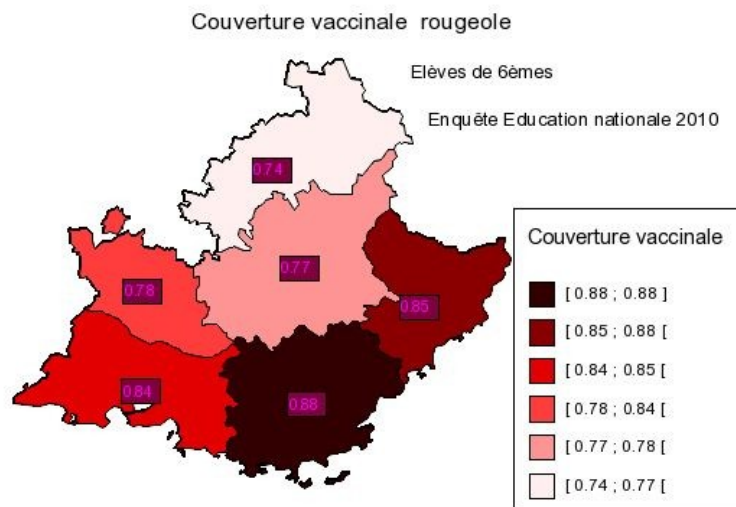
	2004	2007
France métropolitaine	87,5	90,1
Région Paca		
Alpes-de-Haute-Provence	67,3	
Hautes-Alpes		
Alpes-Maritimes	88,6	91,5
Bouches-du-Rhône	83,6	88,5
Var	82,1	87,4
Vaucluse		

(source : Drees, InVS)

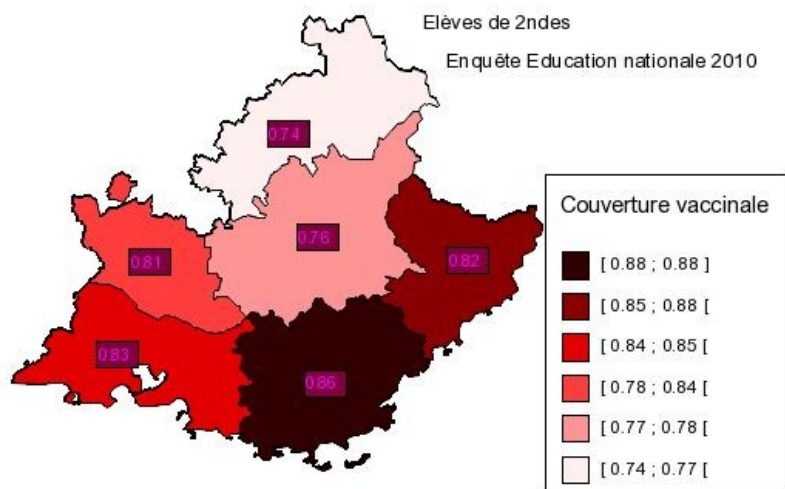
La couverture vaccinale en milieu scolaire

Dans le cadre de la mise en place d'actions préventives pour l'amélioration de la couverture vaccinale contre la rougeole, le Ministère de l'Éducation nationale a organisé en 2010 une vérification des statuts vaccinaux pour la rougeole pour les élèves de 6^{ème} et de seconde de l'enseignement public. Cet état des lieux était suivi d'une information aux parents pour un éventuel rattrapage en cas de calendrier vaccinal incomplet. Ce travail a été réalisé par l'ensemble des personnels infirmiers des académies au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2010-2011.

Les résultats pour les 2 académies de la région Paca sont présentés dans les figures suivantes.



Couverture vaccinale rougeole



Dans ce contexte de couverture vaccinale insuffisante et hétérogène, des foyers apparaissent en raison d'une accumulation progressive de sujets non immunisés conduisant à des poches de sujets réceptifs au virus.

Mesures de prévention et de contrôle de la rougeole

La déclaration obligatoire des cas de rougeole permet la mise en œuvre des recommandations adaptées prévues par les autorités de santé, dont la vaccination autour d'un cas ou de cas groupés pour prévenir la diffusion du virus, notamment auprès des personnes à risque de rougeole grave (nourrissons, sujets immunodéprimés, femmes enceintes...). Il est donc important que les professionnels de santé soient sensibilisés à la **déclaration des cas de rougeole sans délai** auprès de l'ARS (qui doit être faite par le médecin ou/et le biologiste) dès qu'il y a suspicion clinique.

La recherche d'une confirmation biologique est réalisée par un test diagnostique en laboratoire. Il se fait par prélèvement salivaire (kit salivaire gratuit du Centre national de référence disponible auprès de l'ARS) permettant de rechercher de l'ARN viral et des IgM et IgG spécifiques, ou par prélèvement sérologique si l'on dispose d'un laboratoire pouvant rendre le résultat en moins de 3 jours (recherche des IgM et IgG spécifiques).

La vaccination

La vaccination par le vaccin trivalent rougeole-rubéole-oreillons est recommandée à :

- ▶ tous les enfants âgés de 12 à 24 mois : une dose du vaccin à 12 mois et une 2^{ème} dose entre 13 et 24 mois (idéalement 3 mois après la première).
- ▶ tous les enfants accueillis en collectivité avant l'âge d'un an : une dose de vaccin à 9 mois et une 2^{ème} dose entre 12 et 15 mois.
- ▶ toutes les personnes nées depuis 1980 et âgées de plus de 24 mois : deux doses au total de vaccin trivalent, quels que soient les antécédents vis-à-vis des trois maladies. (nouvelle recommandation de 2011)

D'autres recommandations particulières existent : voir les recommandations officielles du calendrier vaccinal français 2011 : http://www.invs.sante.fr/beh/2011/10_11/beh_10_11.pdf

Les professionnels de santé ou en charge de la petite enfance nés avant 1980 et sans antécédent de rougeole ou de rubéole doivent recevoir une dose de vaccin ROR ; la vaccination peut être pratiquée sans qu'un contrôle sérologique préalable ne soit systématiquement réalisé Au contact d'un cas,

l'administration d'une dose de ROR est recommandée pour les personnes n'ayant pas fait une rougeole (biologiquement confirmée) ou n'ayant pas reçu 2 doses de vaccin.

La deuxième injection du vaccin trivalent rougeole-rubéole-oreillons n'est pas un rappel mais un rattrapage pour les enfants qui resteraient séronégatifs après la première injection. Dès lors, retarder cette deuxième injection, c'est prendre le risque de laisser des enfants non immunisés contre la rougeole. C'est pour la même raison que le rattrapage systématique de la vaccination de l'entourage des cas de rougeole est institué depuis 2010 dans le calendrier vaccinal. Ce rattrapage est associé aux différentes mesures préventives adaptées à chaque situation épidémiologique prévues par les autorités de santé.

Des fiches pratiques à destination des médecins traitants pour la mise en œuvre des recommandations de la circulaire n°DGS/RI1/2009/334 du 4 novembre 2009 relative à la transmission obligatoire de données individuelles à l'autorité sanitaire en cas de ROUGEOLE et la mise en œuvre de mesures préventives autour d'un cas ou de cas groupés sont disponibles sur le site InVS <http://www.invs.sante.fr/surveillance/rougeole/investigation.htm>

Caroline Six, CIRE SUD - ARS
Francis Charlet, ARS
Didier Seyler, Ville de Marseille